





Retour sur un projet d'auto consommation PV collective d'un bailleur social

Intervenants : M. BENHENOU Noalis – Groupe ActionLogement / CRER

13 novembre 2025



MOMENT PRO
REX AUTOCONSOMMATION
COLLECTIVE
« LES SAGNES »

















NOALIS ACTEUR DU LOGEMENT SOCIAL EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Noalis, gère plus de 11 000 logements locatifs.
- Intervient sur l'ensemble des communes du territoire de Nouvelle-Aquitaine, avec une présence concentrée sur le département charentais (5000 logements) et celui de Haute-Vienne (3000 logements).
- En 2021, création de la SAC AMETEA (Noalis, Brive Habitat et Egletons Habitat)
 Création d'un Cadre Stratégique Patrimonial commun)























NOALIS ACTEUR DU LOGEMENT SOCIAL EN NOUVELLE-AQUITAINE







NOTRE STRATÉGIE RSE























ETRE UTILE AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES

LES AXES STRATÉGIQUES

Accompagnement des Nouveaux Programmes Nationaux de Renouvellement Urbain

Incarner le volet
habitat social
des programmes

Action Cœur de Ville





Accompagner les agglomérations dont les villes sont soumises à des contraintes Solidarité et Renouvellement Urbain













POLITIQUE PATRIMONIALE DECLINE EN PLAN D'ACTIONS

- 2022 Bilan carbone de nos activités immobilières
- Emissions directes



- 2023 réalisation de l'ensemble de nos DPE et actualisation de notre PSP
- Dès 2023 toutes nos réhabilitations avec atteinte étiquette C dont 33% en niveau BBC Rénovation avec certification PROMOTELEC.
- 2024 Eradication de l'ensemble des logements étiquettes G,F
- 2028 Eradication de l'ensemble des logements étiquettes E



100% des logements du parc a minima à étiquette C en 2035















PLAN D'ACTION DECARBONATION ET ECONOMIE D'ENERGIE

AXE 2 – VERS UN BOUQUET ÉNERGÉTIQUE DÉCARBONÉ ET MOINS CHER

Engagement n°5 : Déployer des solutions innovantes de décarbonation en géothermie semi-profonde et en autoconsommation collective













PRESENTATION GENERALE DE L'OPERATION

HISTORIQUE PROJET

Avec l'aide d'Action Logement Immobilier et du CRER Noalis a mené une étude de faisabilité en 2020 au sein de son parc pour identifier un programme immobilier permettant la mise en place de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective d'électricité.

Dans le cadre du NPNRU, Noalis avait à cœur de mener un projet ambitieux pour baisser la quittance de ses locataires et nous avons retenu le programme Les Sagnes composé 3 bâtiments totalisant 64 logements à Limoges (87).

Première opération d'autoconsommation collective en Haute-Vienne en logement

Objectifs:

- permettre la diminution des charges des locataires
- faire bénéficier les locataires d'une production d'électricité locale et gratuite.
- lutter contre la précarité énergétique
- contribuer au développement des énergies renouvelables











LOCALISATION DU PROJET



30, 32, 34 Rue des Sagnes à LIMOGES











SITUATION AVANT TRAVAUX



















PRESENTATION GENERALE DE L'OPERATION

La Résidence des **Sagnes**, située à LIMOGES, est constituée de trois bâtiments regroupant 64 logements du T2 au T5. C'est une construction datant de 1979. La réhabilitation Les SAGNES, a pour objectif d'améliorer le confort de vie des locataires.

Le projet s'articule autour de 3 axes forts :

- Une réhabilitation **thermique** avec pour objectif d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment avec l'obtention d'un label BBC effinergie/Bas carbone
- Une réhabilitation classique sur l'ensemble des pièces humides ainsi que les parties communes,
- Mise en place de **panneaux photovoltaïques** sur les toitures terrasses en autoconsommation collective, cette étude a été menée en collaboration avec Action logement Immobilier et le CRER.

Planning:

OS travaux : septembre 2021

Livraison du programme : septembre 2023

















TRAVAUX « PARTIES PRIVATIVES »

- Remplacement des menuiseries extérieures existantes bois par des menuiseries PVC y-compris occultations,
- Remplacement des portes palières,
- Remplacement de la Ventilation Mécanique Contrôlée,
- Mise aux normes électriques des logements,
- Réfection complète des pièces humides (murs, sols, plafonds et appareillages),
- Remplacement des radiateurs et mise en place de robinets thermostatiques.













TRAVAUX « PARTIES COMMUNES ET EXTERIEUR »

- Mise en œuvre d'une Isolation Thermique par l'extérieur (ITE),
- Remise en état des balcons,
- Embellissement des parties communes et des cages d'escaliers,
- Remplacement de l'éclairage dans les caves et les parties communes,
- Réfection du contrôle d'accès avec mise en place de la visiophonie,
- Remplacement des portes des locaux techniques et des portes de distribution des caves.

















APRÈS













PRINCIPE AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

L'autoconsommation collective d'énergie, c'est quoi?

L'autoconsommation collective repose sur le principe de la répartition entre plusieurs consommateurs proches de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques, installés sur le toit de leur résidence.



Les cellules qui les composent transforment l'énergie solaire en un courant continu. Celui-ci est transformé en **courant alternatif par un onduleur** pour l'autoconsommation.

















AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE LES SAGNES

- Capter l'énergie gratuite du soleil via des panneaux photovoltaïques installés sur la toiture que les locataires choisissent d'auto-consommer, tel est le principe de l'autoconsommation collective.
- Concrètement, 86 panneaux photovoltaïques mis en place sur les toitures de la résidence pour une surface de 170m².
- L'énergie produite par les panneaux photovoltaïques alimentera
 - les communs (éclairage, ascenseurs)
 - ensuite les logements
 - et enfin le surplus sera ré injecter dans le réseau public.

L'objectif étant de faire bénéficier les locataires d'une production d'électricité locale et gratuite.

- •Coût de l'installation panneaux photovoltaïques est de 71 500 € HT
- Noalis a obtenu le soutien d'ALINOV d'Action logement sur cette opération.









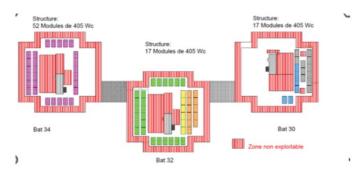






DIMENSION ET PRODUCTION

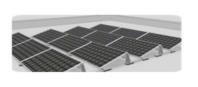
INSTALLATION TECHNIQUE



86 panneaux de 405 Wc Puissance de 34,83 kWc

Surface de 170 m²

Production estimée de 37 446 kWh/an

















Communs



DIMENSION ET PRODUCTION FONCTIONNEMENT TECHNIQUE

Surplus

d'électricité solaire

Production de 37 446 kWh/an

Installation photovoltaïque onduleur électricité solaire en autoconsommation individuel AC) sur les communs

Colonne montant

Électricité acheté

Autoconsommation possible des locataires de 25600 kWh/an soit 400 kWh/an par logement

(Environ 3392 euros soit 40 euros/locataire)

Vente

Autoconsommation des communs 9 900 kWh/an

(environ: 1980 euros)

1946 kWh/an

(Environ 116 euros soit 1,80 euros/locataire)











AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

Exemple d'économie sur la facture d'électricité d'un locataire

autoconsommation de 400 kWh/an pour les 64 logements participants au tarif réglementé du 7 juillet 2022 : 40 €/an

Consommation (HT)	Période	Conso 269 kWh	Prix unitaire HT	26,92€	Taux de TVA	
Electricité Période unique Auto-consommation du 06/10/2019 au 05/11/2019 à 10,01 c€/kWh	du 06/10/2019 au 05/11/2019	339 kWh -70 kWh	10,010 c€/kWh	33,93 € -7,01 €	20,00 % 20,00 %	
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 16.37 €, et la part variable est de 20,36 €						

Utilisation du réseau de distribution et prestation	2,64€	HT		
	Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Part variable de l'acheminement sur l'auto-consommation 70 kWh à 3,77 c€/kWh			2,64€	20,00 %









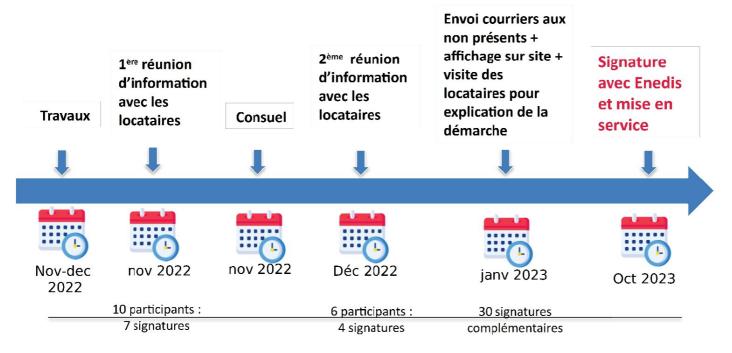






AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

RAPPEL DU PROCESS REUNION DE PRESENTATION ET COMMUNICATIONS AUX LOCATAIRES









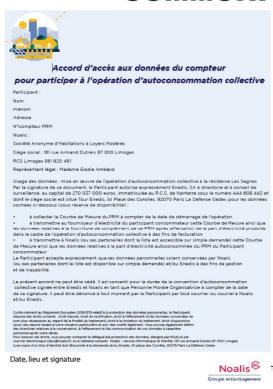






AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

COMMUNICATIONS AUX LOCATAIRES



















PROCESS A LA ROTATION SIGNATURE DE BAIL

• A chaque rotation de locataire, il sera proposé de participer à bénéficier de l'autoconsommation.

Signature en annexe du bail du document de communication + accord d'accès aux données du compteur













GESTION DE L'OPERATION ET SUIVI DES CONSOMMATIONS

• Noalis fait le choix de prendre un outil pour le suivi des consommations avec « EnoPower »









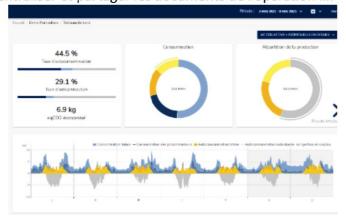






ENOGRID

- Visualiser les flux énergétiques, de suivre l'autoconsommation individuelle et collective
- Gérez les entrées et sorties de participants efficacement
- Personnalisez les clés de répartition et partagez la production
- Modifier le périmètre de l'opération
- Centraliser et partager les documents de l'opération



















VIDEO - 2.26 min

https://www.youtube.com/watch?v=TtlEhgJp1Mo















LAUREAT DES TROPHEES DE LA TRANSITION ENERGETIQUE



l^{ère} édition des Trophées de la Transition Énergétique et Écologique



Pour accéder à la fiche projet







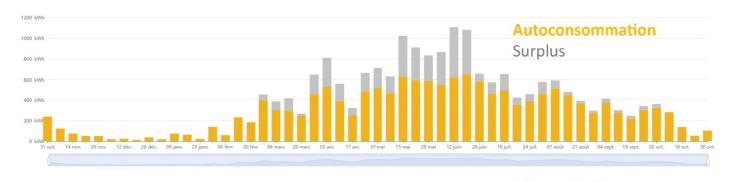


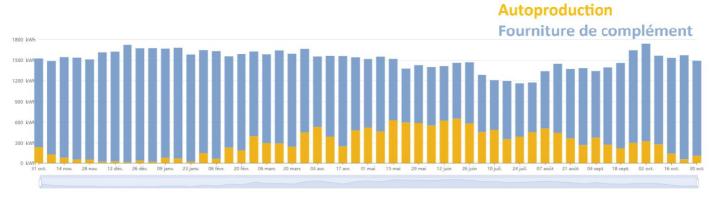




RETOUR EXPERIENCE / EN PRATIQUE

Période observée : du 01/11/2024 au 1/11/2025

















CADASTRE SOLAIRE AL

Lancement, par AL, d'un cadastre solaire avec le prestataire Cythelia sur le parc locatif de l'ensemble des filiales, afin d'évaluer le potentiel de production photovoltaïque (PPV) et d'établir des feuilles de route.





Vue satellite et informations générales







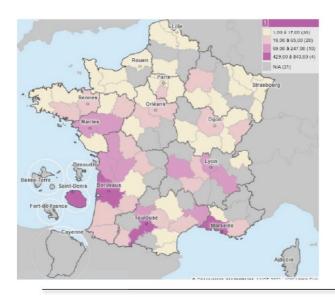






POTENTIEL SOLAIRE

- Sur 22 454 bâtiments analysés environ 4500 bâtiments sont favorables soit 20%
- Equivalent d'environ 94 000 logements
- 85% sur 4 régions : DROM, SUD, OCCITANIE, NAQ, et AURA





- Ambition AL: 15 000 logements pour 2027
- Contribution Noalis: 324 logements









ACCOMPAGNEMENT DU CRER

Centre Régional des Energies Renouvelables

Le CRER accompagne les bailleurs sociaux, les collectivités et les entreprises dans leurs projets d'énergies renouvelables.



Il facilite le recours à <u>cets</u> énergies par des actions de promotion et d'assistance technique, en toute indépendance et objectivité.

Centre d'information et de démonstration, il propose des formations à destination des professionnels du bâtiment, organise des visites d'installations et participe à des salons...

Le CRER accélère le développement des énergies renouvelables !

Pour l'opération les Sagnes :

- Etude technico-économique
- Démarches administratives et juridiques
- Animation auprès des locataires
- Suivi de la première année et réalisation d'un retour









QUESTIONS FREQUENTES SUR LE PHOTOVOLTAIQUE

Recyclage ?

. Obligation - Eco-contribution à l'achat Recyclage > 94%

Longévité ?

- · Garantie de plus de 85% de puissance à 30 ans
- Energie de fabrication ? 1,5 ans : Durée nécessaire pour rembourser l'énergie de fabrication









QUESTIONS FREQUENTES SUR LE PHOTOVOLTAIQUE

- Il y a moins de soleil l'hiver, est ce que l'installation fonctionne quand même?
 - Oui l'installation fonctionne mais avec moins de production donc de rendement l'hiver.
- S'il n'y a pas de lumière (le matin et le soir), pas de risque que l'installation se coupe?
 - NDN, pas d'inquiétude, nous sommes toujours raccordés au réseau, c'est une installation indépendante.
- Est-ce que tous les panneaux sont inclinés vers le Sud?
 - Oui , mais pas que, on a choisit d'en mettre le plus possible en toiture.
- Faut il des compteurs supplémentaires, y'a-t-il des démarches à faire auprès des fournisseurs?
 - NDN, c'est le compteur LINKY qui va gérer tout seul, pas de démarche du le catalr







QUESTIONS FREQUENTES SUR LE PHOTOVOLTAIQUE

- Comment se fait la vente de surplus?
 - La vente de surplus sera redonnée en diminution des charges locatives pour l'ensemble des locataires
- Est-ce que EDF va maintenir le prix de vente du surplus?
 - C'est l'Etat qui fixe le prix pendant 20 ans





































